

**CONCOURS EXTERNE
DE REDACTEUR TERRITORIAL
SESSION 2015**

EPREUVE DE REPONSES A UNE SERIE DE QUESTIONS PAR DOMAINE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Réponses à une série de questions portant, au choix du candidat lors de son inscription, sur l'un des domaines suivants :

- a) Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales ;
- b) Le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales ;
- c) L'action sanitaire et sociale des collectivités territoriales ;
- d) Le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

DOMAINE : le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet contient 2 pages

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin d'indiquer leur numéro.

Question 1 (4 points)

Nullité du mariage : définition, cas et effets. Vous développerez votre réponse.

Question 2 (4 points)

Définissez les différents baux existants. Vous développerez votre réponse.

Question 3 (3 points)

Définissez les notions de domicile, de résidence et d'élection de domicile. Vous développerez votre réponse.

Question 4 (3 points)

Le démembrément de propriété : définition et implications. Vous développerez votre réponse.

Question 5 (2 points)

Emancipation d'un mineur : cas, effets et limites.

Question 6 (2 points)

Le PACS : définition, conditions de fond et de forme.

Question 7 (1 point)

Donnez la définition et les fonctions d'un service de l'état civil.

Question 8 (1 point)

Quand la responsabilité civile délictuelle des collectivités territoriales peut-elle être engagée ?